



LES MARCHÉS PUBLICS

AU SERVICE

DE L'EMPLOI

LA FABRIQUE EMPLOI ET TERRITOIRES

LES FACILITATRICES ET LE FACILITATEUR DES **CLAUSES SOCIALES**



■ Marc **MASSADA**
: 07 84 76 01 71
: m.massada@lafabriquememploi.fr



■ Marine **TRIGOUST**
: 07 44 55 42 30
: m.trigoust@lafabriquememploi.fr



■ Karine **REGNAULT**
: 06 48 69 42 17
: k.regnault@lafabriquememploi.fr

LES CLAUSES SOCIALES : LEURS PRINCIPES

LE CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE INCITE LES ACHETEURS PUBLICS À PRENDRE EN COMPTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LORS DE LA DÉFINITION DES BESOINS DU MARCHÉ.

L'introduction d'une clause sociale dans un marché public répond à cette exigence. Ainsi, les acheteurs peuvent utiliser leur commande publique pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées. L'objet de la clause est de rendre accessible au public en insertion une partie des emplois générés par les marchés publics.

FONDEMENT JURIDIQUE

Le nouveau code de la commande publique renforce le dispositif des clauses sociales dans les marchés publics.

Plusieurs possibilités s'offrent aux acheteurs publics :

L'INSERTION COMME UNE SIMPLE EXÉCUTION DU MARCHÉ (L 2112-2)

un volume d'heures de travail est réservé à des personnes en insertion.

L'INSERTION COMME UN CRITÈRE DE CHOIX DES OFFRES (L 2152-7)

une plus value recherchée en terme d'insertion.

MARCHÉS RÉSERVÉS (L 2113)

un effort envers les personnes en situation de handicap et/ou les travailleurs défavorisés, ou personnes détenues dans un établissement pénitentiaire

L'ACHAT DE PRESTATIONS D'INSERTION (R2113-7)

une mobilisation en direction de l'insertion.

POUR QUELS TYPES DE MARCHÉS ?



SERVICES

Espaces verts, propreté, collecte des déchets



PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Maîtrise d'œuvre



TRAVAUX

Bâtiments et travaux publics

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Depuis 2017, la Fabrique Emploi et Territoires assure l'ingénierie de mise en œuvre des clauses sociales sur l'ensemble du département nivernais. Les 2 facilitatrices et le facilitateur du Pôle des clauses sociales sont les interlocuteurs uniques pour les différents acteurs impliqués : acheteurs, entreprises, bénéficiaires, partenaires du champ de l'insertion, de l'emploi et de la formation.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR CHAQUE ACTEUR DU DISPOSITIF



LES ACHETEURS PUBLICS

Assistance et conseil aux donneurs d'ordre de la phase d'élaboration du marché jusqu'à sa réalisation :

identification des marchés, choix du type de clause intégrée, aide à la rédaction des pièces de marché, organisation du suivi et de l'évaluation de l'action.



LES ENTREPRISES

Information et appui aux entreprises pour les accompagner, dès l'appel d'offre, dans la réalisation de leurs engagements vis-à-vis de la clause sociale : information sur la mise en œuvre de la clause et les modalités de recrutement, identification des besoins de recrutement, centralisation et présélection des candidatures, adaptation des compétences des candidats aux compétences attendues des entreprises.



LE PUBLIC EN INSERTION

Repérage du public et suivi des parcours.



LES PARTENAIRES DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Animation et coordination du partenariat avec les structures de l'insertion par l'activité économique et les acteurs de l'emploi et de l'insertion.

LE RECOURS À CES CLAUSES PRÉSENTE L'OPPORTUNITÉ DE CONSTRUIRE DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS VERS L'EMPLOI

LES CLAUSES SOCIALES SUR LE TERRITOIRE NIVERNAIS



55

ACHETEURS PUBLICS investis en faveur des clauses sociales

Depuis la mise en place du Pôle des clauses sociales (jusqu'au 31 décembre 2022)



909

PERSONNES BÉNÉFICIAIRES



354 962

HEURES D'INSERTION RÉALISÉES

ILS TÉMOIGNENT

Nevers Agglomération

Service des marchés publics

La Fabrique est aujourd'hui un partenaire incontournable pour le service des marchés publics de Nevers Agglomération. Nous bénéficions ainsi d'un panel de prestations : conseil et expertise pour le nombre d'heures d'insertion dans les marchés et en fonction du type de marché ; suivi des heures d'insertion réalisées avec les entreprises en direct ; lien direct avec les entreprises en cas de difficulté de réalisation des heures ; sourcing et conseils pour les marchés clausables ; mise en valeur des heures réalisées annuellement ; suivi personnalisé. Le travail régulier mené tout au long de l'année avec les facilitatrices de la Fabrique, permet une approche sereine et complète de la problématique de l'insertion sociale dans les marchés publics.

Gilles Noël

Maire de Varzy

Le premier intérêt est d'avoir le sentiment de jouer un rôle dans cette lutte contre le chômage. D'autre part, de révéler aux entreprises attributaires des futurs salariés, ou un appui ponctuel qui pourrait demain devenir l'un de leur collaborateur.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les demandeurs d'emploi de longue durée
- Les allocataires du RSA
- Les personnes reconnues travailleurs handicapés
- Les bénéficiaires de minimas sociaux
- Les jeunes de moins de 26 ans, diplômés ou non, sortis du système scolaire depuis au moins 6 mois
- Les personnes âgées de plus de 50 ans en recherche d'emploi depuis au moins 6 mois
- Les personnes prises en charge par les structures d'IAE, les écoles de la deuxième chance

Chaque candidat bénéficie d'un accompagnement socioprofessionnel.

Les Structures d'Insertion
par l'Activité Économique
de la Nièvre au service des
achats publics
film



Découvrez la palette
des structures d'insertion
par l'activité économique
de la Nièvre

LA FABRIQUE EMPLOI ET TERRITOIRES

La Boussole, 5 allée de la Louée - 58000 Nevers

www.lafabriquememploi.fr